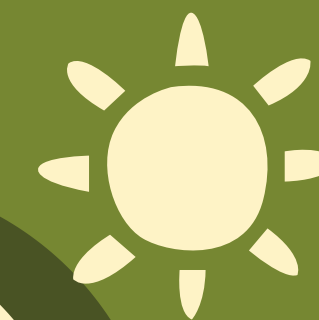
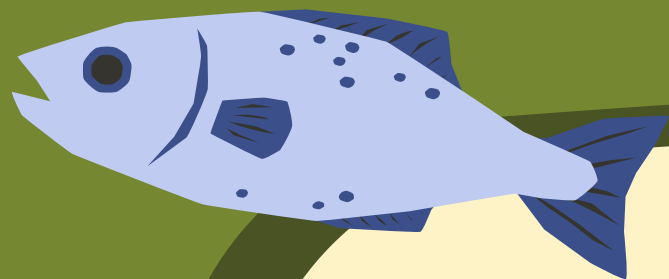


BIVOUAC KAYAK ET PÊCHE

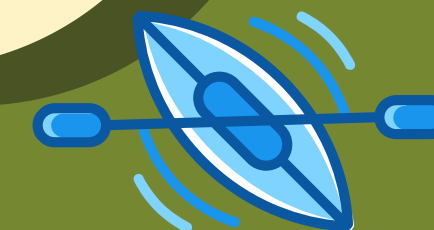
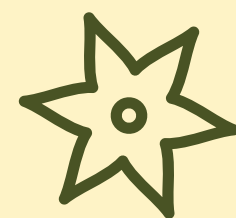


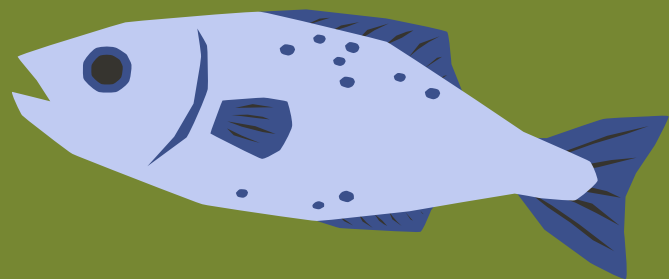


Le Val des Châteaux Canoë Kayak, association sportive loi 1901 située à Saint Dyé sur Loire, propose la réalisation d'un séjour court de sensibilisation à l'environnement par les biais du kayak et de la pêche.

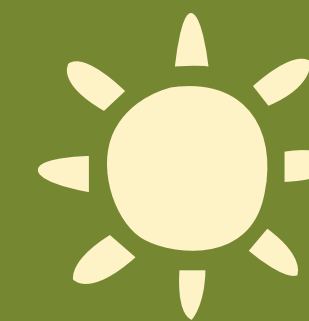
En accord avec nos valeurs, nous souhaitons promouvoir les richesses du milieu ligérien mais aussi informer les jeunes générations (10-17ans) des fragilités de cet équilibre naturel.

Ainsi, nous avons imaginé un campement d'une nuit sur une île avec des activités encadrées de kayak et de pêche. Il s'agit de se rendre en kayak sur une île de la Loire, y installer un bivouac et pratiquer la pêche de nuit.





LES OBJECTIFS



Généraux

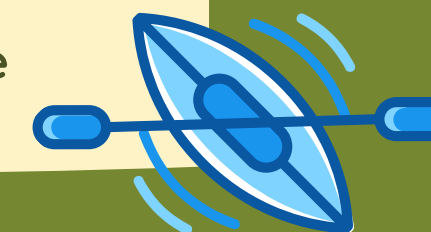
- 1 Sensibiliser à l'impact que nous avons sur l'environnement, la gestion des ressources et l'écologie.
- 2 Découvrir le ripisylve et la faune aquatique de la Loire.
- 3 Initier aux techniques de pêche.
- 4 Développer des compétences physiques et techniques.
- 5 Accroître l'entraide et la coopération.

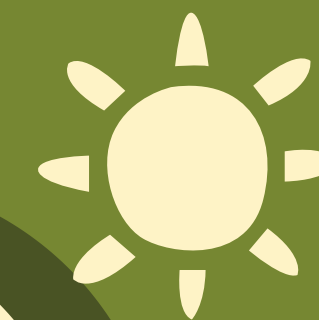
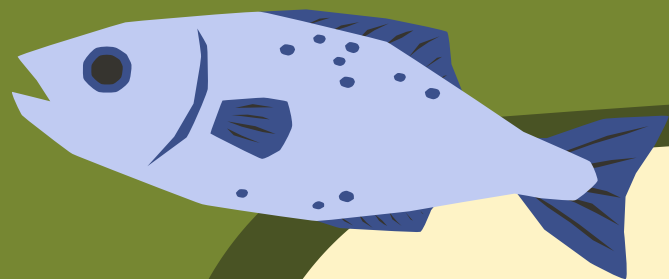
Intermédiaires

- 1 Permettre de comprendre les conséquences des actions de l'homme et du réchauffement climatique sur la Loire.
- 2 Pouvoir identifier 3 plantes et poissons endémiques de la Loire.
- 3 Savoir manipuler une canne à pêche.
- 4 Se déplacer avec aisance sur l'eau en kayak biplace.
- 5 Installer un campement temporaire.

Opérationnels

- 1 Reconnaître les algues qui se développent à cause de l'augmentation de la température de l'eau.
- 2 Participer à un rallye environnemental sur la faune et la flore de la Loire.
- 3 Adapter sa technique de pêche en autonomie.
- 4 Effectuer la descente au rythme du groupe.
- 5 Se répartir les tâches de montage du camp.

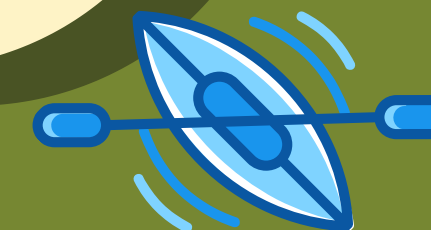


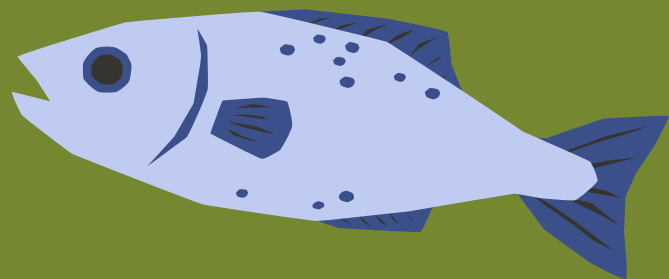


★ LES PARCOURS

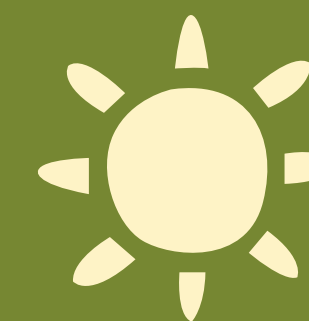
Deux parcours sont possibles. Le choix se fait suivant l'âge des participants, les conditions météorologiques et hydrologique. Le lieu de pêche et de bivouac restent le même suivant les parcours.

Le site est adapté à ce type de séjour. Il est accessible rapidement en bateau depuis le port de Chambord à Saint Dyé/Loire, le réseau téléphonique y est disponible et se situe à 500m de la base nautique (bâtiment ERP).





LES PARCOURS



**OPTION
1
10/12 ANS**

Descente en kayak de
Muides/Loire à St Dyé/Loire
(5km).

Environ 1h de kayak



**OPTION
2
13/17 ANS**

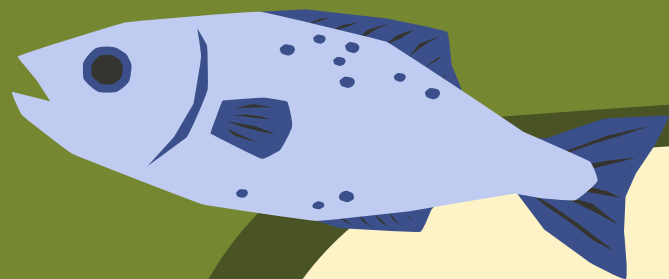
Descente en kayak du
Cavereau à St Dyé/Loire
(10km).

Environ 2h de kayak



Montage d'un camp, bivouac et pêche à St Dyé/Loire, sur l'île face aux quais
L'activité pêche de nuit débute après le montage du camps et se finit le
lendemain matin





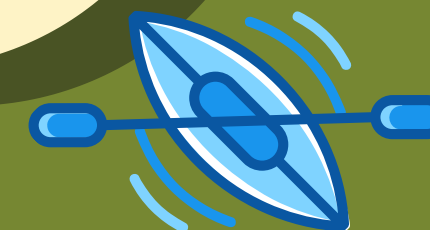
LES BESOINS

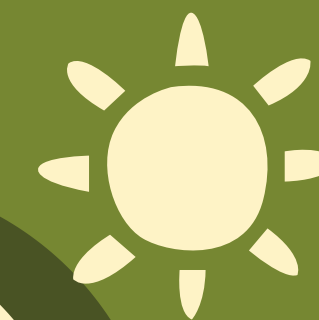
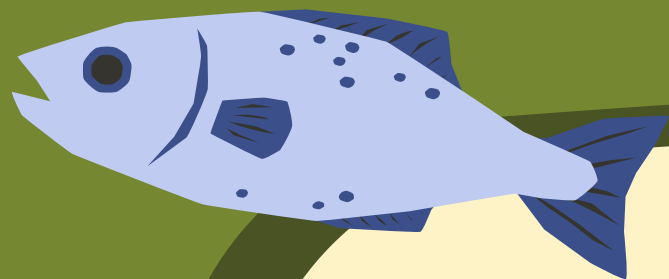
Les repas, le matériel de camp et de couchage des participants sont à la charge de l'accueil de loisirs. Il est possible de déposer ce matériel au plus proche du lieu de bivouac pour ne pas le transporter durant la descente en kayak. Il pourra être traversé sur le lieu de vie. Le VCCK ne fournit pas le trousseau associé au kayak et au bivouac.

Les encadrants de l'accueil de loisirs sont responsables du groupe sur le lieu de bivouac.

La déclaration de séjour auprès du service Jeunesse et Sport (Téléprocédure des Accueils des Mineurs) n'est pas assurée par le VCCK. Les documents nécessaires de notre part seront fournis.

Chaque participant doit posséder un certificat d'aisance aquatique (liste fournie au Val des Châteaux CK avant l'embarquement), auquel cas il devra se soumettre au test « pass nautique ».





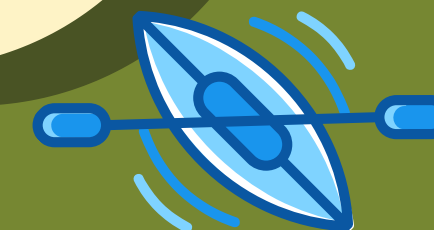
LES MOYENS

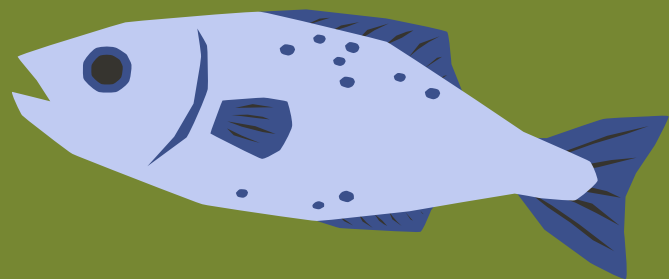
Un diplômé d'Etat de Canoë-Kayak assure l'encadrement de l'ensemble du parcours en kayak. Il est aussi présent lors de la nuitée pour garantir la sécurité du groupe.

Le VCCK fournit l'ensemble du matériel de navigation (kayak insubmersible, pagaie, bidon étanche et gilet d'aide à la flottabilité) et une assurance individuelle spécifique à la fédération de canoë kayak.

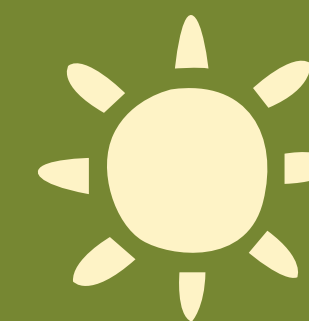
L'initiation pêche est assurée elle par un salarié de la fédération départementale 41 de pêche, diplômé d'Etat également. Il fournit le matériel de pêche ainsi qu'un pass pêche.

La zone de pêche est sujette à une autorisation spéciale (pêche de nuit), valable le temps du séjour uniquement.

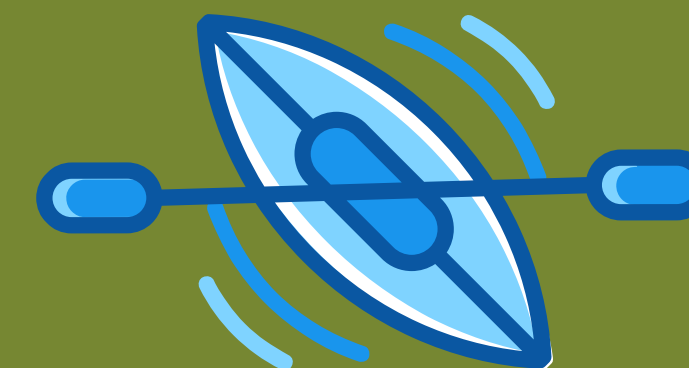




LES MOYENS



Les séjours disponibles :
du 15 au 16 juillet
du 5 au 6 août
du 8 au 9 août



16 participants de 10 à 17 ans

Contact :

Val des Châteaux Canoë Kayak

06.40.19.05.31

vcck.canoe@gmail.com

Les tarifs :

Option 1 : 45€/participants

Option 2 : 50€/participants